...onique des jardins ouvriers

...chaulage des terres

...t indispensable dans la ... jardins aussi bien que ... grandes cultures. Aus... ...e trop vous recomman... ...tique, surtout si vous ... l'habitude.

...ue donc la chaux dans ...es propriétés physiques, ...rubit et aère les terres ...donne au contraire, du ...res légères.

...opriétés chimiques, elle ... sécrétions acides des ...actite la transformation ...dans le sol, transforma... ...e rendent plus directe... ...ables.

...opriétés chimiques, elle ...lite et active le travail ... microbes du sol, nutri... ...tisateurs d'azote.

...époques où l'on était re... ...u informé du détail de ... actions, la chaux était ...ar, utilisée judicieuse... ...toujours donné de bons ... plus anciens agronomes ...ment préconisé son em...

...part des sols cultivés ren... ...rmalement de la chaux en ... moins importante quantité, ...s ils s'en appauvrissent conti... ...ment. On a calculé que les ...pertes en chaux varient de 700 à 1.000 kilos par hectare et par an, quantités qui peuvent être dépassées en horticulture intensive.

Ces pertes ont des causes diverses: les eaux de drainage en entraînent sous forme de carbonate dissous; les culture en exportent tout autant qu'elles en ont assimilé; les combinaisons chimiques qui s'effectuent dans le sol en occasionnent aussi, soit la perte, soit l'immobilisation au point de vue agricole. Il est donc de nécessité absolue de combler ces déficits par des apports réguliers de chaux ou chaulages.

Comment se rendre compte de la « faim » de chaux du sol ?

D'abord en observant si le fumier se décompose bien ou mal et si le sol s'alourdit. Les plantes végétant, sont plus fréquemment sujettes aux maladies; leurs feuilles jaunissent prématurément; il y a diminution des récoltes et, de plus, elles sont souvent de mauvaise qualité; en général il devient visible que les plantes « prennent » mal les engrais. Certaines plantes sauvages apparaissent, que les botanistes appellent « calcifuges » (qui fuit la chaux): prêles ou queues de cheval, oseille sauvage, matricaire, renouée, etc.

Toutes ces observations doivent inciter les jardiniers à chauler leur jardin, d'autant plus que, par la succession rapide des cultures, leur sol ne peut se « reposer ».

Employez de préférence de 15 à 25 kilos de chaux à l'are chaque année, surtout si vos terres sont manifestement acides.

Le moyen le plus pratique pour chauler est de bêcher avant l'hiver, d'incorporer le fumier en bêchant et de chauler en surface, l'action des pluies répartissant la chaux dans la profondeur du sol. Il y a là une action progressive: en aucun cas, il ne faut mélanger la chaux au fumier.

Si vous employez des engrais complémentaires, dits de printemps, incorporez d'abord ces engrais, puis trois ou quatre semaines plus tard épandez la chaux en surface en l'enfouissant par un léger griffage. Dans l'Europe centrale on fait des applications de chaux sur les plantations, au moment de celles-ci; on appelle cela fumer « sur la tête ». N'oubliez pas, en résumé, que la chaux est à la fois amendement et agent de fertilisation, par mobilisation des réserves qu'elle diminue. Donc, dernier conseil: usez, n'abusez pas.

François Depuit.
Jardinier-chef à Comines.

ÉTUDES CHEZ SOI

Les cours par correspondance de l'Ecole Universelle permettent de faire chez soi, dans le moindre temps et aux moindres frais des études complètes dans toutes les branches. Demandez l'envoi gratuit de la Brochure qui vous intéresse:

Broch. 27.202: Classes et exam. prim.
Broch. 27.208: Classes second. Baccal.
Broch. 27.213: Licences (Dr., Sc., Let.)
Broch. 27.219: Grandes Ecoles spéc.
Broch. 27.224: Carrières administrat.
Broch. 27.228: Industr. et Trav. publ.
Broch. 27.233: Carrières de l'Agricult.
Broch. 27.237: Carrières du Commerce.
Broch. 27.242: Orthogr. Rédact. Calcul.
Broch. 27.246: Langues étrangères.
Broch. 27.250: Air et Marine.
Broch. 27.258: Arts du Dessin, Prof.
Broch. 27.263: Musique, théor. et inst.
Broch. 27.269: Couture, Coupe, Mode.
Broch. 27.274: Secrétariats et Journal.

ÉCOLE UNIVERSELLE
59, boulevard Exelmans, PARIS (16e)
11 et 12, pl. J.-Perry, LYON (Rhône) 30056

Par temps de neige

Rappelons que par temps de neige ou de verglas, les habitants sont tenus de déblayer les trottoirs et les chaussées des routes et des chemins de leurs habitation et dépendance. Par temps de verglas, des scories devront être répandues sur les trottoirs et les chaussées. La police est chargée de veiller à la bonne exécution de ces prescriptions!

— Les milieux politiques romains démentent la nouvelle répandue par la radio étrangère selon laquelle des combats auraient eu lieu en Albanie entre des troupes italiennes et des « nationalistes ».

Cours financiers hebdomadaires

PARQUET

Banque Indochine, 14.100. — B. N. C. I., 1.835. — Union Parisienne, 1.950. — Comptoir d'Escompte, 3.800. — Société Financière de l'Est, 440. — Société Générale, 3.080. — Rente Foncière, 1.636. — Lyon, 1.930. — Midi, 1.460. — Orléans, 1.660. — Ouest, 1.000. — Tram Shanghaï, 2.050. — Lyonnaise des Eaux, 4.100. — Air comprimé, 8.425. — Electricité de Paris, 2.440. — Est Electrique, 3.030. — Est Lumière, 650. — Nord Lumière, 2.620. — T. S. F., 2.160. — Thomson, 945. — Union Electrique, 1.105. — Fil. Laine Fourmies, d. 1.495. — Gaz Nord-Est, 1.650. — Micheville, 2.500. — Ac. Marine, 1.700. — Jeumont, 1.045. — Peugeot, 2.110. — Charb. Tonkin 7.850. — Escarpelle, 7.300. — Ligny-les-Aires, 447. — Penarroya 1.940. — Standard Pétroles, 1.670. — Mat. Col. St-Denis, 3.250. — Ripolin, 6.700. — Verr. Aniche, d. 4.300. — Messag. Maritimes, 910. — Transatlantique, 430. — Distil. Cusenier, d. 7.600. — Raf. Say, 2.150. — Ciments français, d. 8.300. — Mat. Constr. Loire, 1.220. — Compteurs à gaz, 1.710. — Ouest Africain, 2.470. — Union Européenne 2.370.

COULISSE

Albi, 3825. — La Brosse, d. 6.600. — Brusy, 750. — Cambodge, actions, 1.810; parts, 655. — Centrale Mines, actions, d. 580. — Cinzano, d. 3.725. — Douaria, 3.005. — Dong Triu, 752; parts, 8.900. — Dufour et Chaboud, d. 776. — Exploit. Min. Tunisie, 279. — Etains Indochine, d. 173; parts, d. 1.760. — Forces Métr. Centre, 2.645. — Glycérine, d. 2.550. — Aliment. Heudebert, 3.900. — Hotchkiss, 3.950. — Hydro Energie, 3.500. — La Houve, 1.325. — Huiles de pétrole, d. 905. — Hutchinson, 5.025. — Hydro-Cère, 855. — Keller-Leleux, 3.999. — La Lucette Ancienne, 1.195. — Lévin (Petit), 1.068. — Métaux Alliag. Blanc, 490; parts, 2.650. — Magnéto B. B., 630. — Mékong, 1.460; parts, 12.000. — Michelin, parts, 5.025. — Mines et Pr. Chimiques, 3.175. — Moteurs Gnôme, cap. 2.600; jouiss., 2.325. — Moulins Magrheb, 486. — M'Zaïta, actions, 940; parts, 13.500. — Navigation Afr. Nord, 1.845. — Optique Mécan. Hte précis., 2.090. — Afr. Mines Transp. (C. Ouenza), offr. 7.500. — Padang, 1.850; parts, 32.500. — Claude Paz et Silva, d. 740. — Pernod, 2.425. — Phosph. Constantine, 1.890. — M'Dilia, 2.100; Tunisiens, 1.450. — Piles Hydra, off. 250. — Pointe-à-Pitre, 2.225. — Primagaz, d. 1.505. — Pr. Chimiques Coignes, 2.200. — Pr. Organo Chimiques, d. 1.545. — Raff. François, 735; parts, d. 1.470. — Roubaisienne, 4.000. — Rochefortaise, 5.550. — Saïgne, 8.425. — Talco de Luzenac, d. 24.000. — Terres Rouges, parts, 575. — Tubize Française « A », 460. — Union Tropicale, 340. — Vieille Cure, 595. — Viscose Albigeoise, off. 5.800. — Viscose Nationale, 2.450.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 17 h. 05
et son lever
DEMAIN, à 8 h. 46
L'OBSCURCISSEMENT
des lumières
doit être total

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Thérèse Landmann, 15, r. Larochefoucauld. — André Leclercq, 249, r. Montgolfier, né à la clinique maternelle de « La Fraternité », 20, av. Julien-Lagache.

Jean-Marc Huysmans, 24, r. Gay-Lussac. — Chantal Delacourte, av. Anatole-France, 48. — Monique Marchand, r. Edouard-Anseele, 255, cour Jénart, 1. — Francis Dubois, r. de la Perche, fort Briet, 8, né à la Clinique maternelle de « La Fraternité ». — André Vandenhaute, r. St-André, 8, né r. de Lannoy, 548. — Christian Bernard, r. de Lille, 122, à Mouvaux, né bd de Cambrai, 60. — Pierre Leman, r. Edouard-Vaillant, 53, né à la Clinique maternelle de « La Fraternité ». — Gérard Boucly, r. de Menin, 69. — Marie-Paule Baud'huin, r. Pellart, 163, née à la Clinique maternelle de « La Fraternité ».

Mariages. — Emile Wittebolle, manœuvre, 389, r. Edouard-Anseele, et Hermance Wickart, s. p., 389, r. Ed.-Anseele. — René Crombez, cureur d'égouts, 24, r. Jouffroy, et Marguerite Dubois, manutentionnaire, 54, r. de Flers, à Wasquehal. — Wladysias Swiatek, ajusteur-outilleur, 293, rue Jules-Guesde, cour Fauquieux, 1, et Maria Switala, piûûrière, 34, r. Bernard, cour Duthy, 6.

Décès. — Victoire Decaarlé, veuve Dupres, 81 ans, 32, r. Saint-Jean. — Auguste Vandeiannotte, 60 ans, 228, r. d'Alger. — René Finart, 4 mois, 18, r. d'Oran. — Rosalie Poppe, veuve Devos, 83 ans, 19, r. Latine. — Stéphanie Vandebeuque, 64 ans, 20, avenue Julien-Lagache. — Louis Chalmin, 75 ans, 6, Bd Montesquieu.

Pauline Masschaleln, 62 ans, r. des Arts, 74. — Geneviève Tumalak, 2 ans, r. de Solférino, 20, cour Hespel, 7. — Daniel Dewever, 1 an, r. Bernard, 62. — Florence Demeer, épouse Vansteenkiste, 69 ans, r. de France, 80. — Jules Bonnel, 83 ans, r. Lalande, 50.

POMPES FUNEBRES GENERALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix (Tél. 334.21) Organisation complète de Convois.

CROIX. — Décès. — Clémence Bousemart, veuve Gillerois, 86 ans, 5, r. de Constantine. — Clémence Vienne, veuve Duhamel, 89 ans, 305, r. des Ogiers.

WASQUEHAL. — Naissance. — Albert Declerck, rue Coli, 65.

Décès. — Roman Kolipczuk, 50 ans, dom. 1, Cité Saint-Louis à Fiers-Lille, décédé usine de Saint-Gobain.

LEERS. — Mariage. — Henri Leblanc, employé de commerce, à Wattrelos, et Jeanne Martin, s. p.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances — Naissances. — Roger Gallois, rue Jacquard, 116. — Jacques Tom, rue Chuffart, 4.

Publications. — Michel Lefrançois, commis de préfecture à Lille et Lucienne Heyndels, institutrice, avenue de la Reine-Astrid, 11. — Marcel Hase employé à Marquette et Renée Devolder enveloppeuse, rue Delcourt, 47.

Décès. — Georges Lefebvre, 72 ans, rue du Lazaro, 44. — Eléonore Flinois, veuve Lemaire, 91 ans, avenue de la Marne 433. — Elisa Ruquois, épouse Deleruc, 39 ans, rue de Lille, 121. — Marcel Derency, 36 ans, rue de Sébastopol, 19. — Gabrielle Carette, veuve De Clercq, 54 ans, rue des Alliés, 3. — Aimé Prévost, 76 ans, rue Canrobert, 75. — Marie Decoopman, épouse Debacker, 37 ans, r. du Docteur-Curie, 12.

HALLUIN — Décès — Victorine Decocq, 65 ans, rue Henri-Carrette, 29.

CONVOIS FUNÈBRES

TOUFFLERS. — Mme Auguste RENARD-CARETTE, son épouse; M. et Mme Auguste RENARD-DEBAROE, ses enfants; M. François RENARD; Mlle Marie-France RENARD, ses petits-enfants; M. et Mme Victor RENARD-LAMBLIN et leur famille; M. et Mme Henri WATTEAU-RENARD et leur famille; Mme TESSE-CARETTE et sa famille; M. et Mme Jules WILLOOQ-CARETTE et leur famille; Mme PATIN-CARETTE et sa famille; Mme TRIAIL-CARETTE et sa famille; Mme CARETTE-NOLLET et sa famille; Mme Sylvain RENARD-DUCOULOMBIER, ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces; les familles RENARD et CARETTE; MM. les Associés et le Personnel de la maison RENARD et Cie, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste RENARD
époux de Dame Clémence CARETTE

pieusement décédé à Toufflers le 2 janvier 1943, dans sa 67e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennel qui auront lieu le mercredi 6 janvier 1943, à 10 h., en l'église St-Denis, à Toufflers, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lys-lez-Lannoy pour y être inhumé. Les Vigiles des Morts seront chantées mardi 5 janvier 1943, à 17 h. Assemblée à la maison mortuaire 37, rue de Roubaix, à Toufflers.

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel!

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.
Tram C: arrêt place de Toufflers.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

ROUBAIX. — Mme Ginette et Thérèse LEUTERT, ses petits-enfants; Mme André LEUTERT, sa belle-fille; M. et Mme Eugène HAUPTMANN; M. et Mme KAUL-LEUTERT, ses frères, beau-frère et belles-sœurs; M. et Mme THEVENON et leurs enfants; Mlle Juliienne HAUPTMANN; Mlle Charlotte HAUPTMANN; MM. Jean et Albert KAUL; M. et Mme Auguste KAUL, ses neveux et nièces, ont la douleur de vous annoncer la mort de

Madame Veuve Otto LEUTERT
née Marie HAUPTMANN

pieusement décédée à Roubaix, 66 bis, Grande-Rue, dans sa 66me année, administrée des saints Sacrements, et vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le mercredi 6 janvier 1943, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin. Assemblée à l'église. Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs, ni couronnes.
P.F. Emile Alençon, 101, rue Pellart, Roubaix. Tél.: 311.41.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Jules SEGARD

pieusement décédé à Roubaix, le 3 janvier 1943, dans sa 75me année, lesquels auront lieu le mercredi 6 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Assemblée à la chapelle de l'église, à 8 h. 45.

De la part de: M. et Mme MASSART-HAUGEDE, ses beau-frère et belle-sœur; M. et Mme WALLAYS-BREMBAL; M. et Mme LEFEBVRE-WALLAYS; Mlle Cécile MASSART; M. Paul MASSART, ses neveux et nièces, et de toute la famille. Cet avis tient lieu de faire-part.
Pompes Funèbres H. DESMET, 129, rue du Moulin. (T. 344.03).

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Salut d'ange solennels de

Daniel-Albert-Alfred DEWEER

décédé le 2 janvier 1943, à l'âge de 14 mois, lesquels auront lieu le mardi 5 courant, à 15 heures, en l'église Sainte-Elisabeth.
Assemblée rue Bernard, 82, à 14 h. 45.
De la part de:
M. et Mme Deweer-Van Roosbèke, ses parents;
Mlle Denise Deweer, sa sœur;
Et de toute la famille.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.
P. F. G., rue Pierre-de-Roubaix, 42.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Madame Veuve Albert PLATEAUX
née Adelaïde CROAIN

Ancienne marchande de chaussures pieusement décédée à Roubaix, le 1er janvier 1943, dans sa 71me année, lesquelles auront lieu le mardi 5 courant, à 14 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth. — Assemblée à la maison mortuaire, 52, rue St-Jean, à 14 h. 15.
De la part de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P. F. Desmet, r. du Moulin. T. 344.03.

ROUBAIX. — On annonce la mort de

Mme Stéphanie VANDEBEUQUE

pieusement décédée à Roubaix, le 1er janvier 1943, dans sa 64me année.
Les funérailles auront lieu le mardi 5 janvier, à 9 h., en l'église du Saint-Rédempteur. — Réunion à l'église à 8 h. 45.
De la part de:
Dame Antoinette Vandebeuque, fille de la Sagesse, à Larnay, sa sœur;
Mme veuve Léon Vandebeuque-Wallecan, sa belle-sœur;
M. Léon Vandebeuque, son neveu;
Dame Marie-Antoinette Vandebeuque, fille de la Sagesse, à Niort;
Mlle Marie-Thérèse Vandebeuque, ses nièces;
Les familles Vandebeuque, Bossut,
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P. R. Alençon, 101, r. Pellart. T. 311.41.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Mademoiselle Raymonde RUFFIN

pieusement décédée à Tourcoing, le 3 janvier 1943, dans sa 56me année, lesquelles auront lieu le mercredi 6 janvier, à 8 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse. — Assemblée à la maison mortuaire, 136, rue du Dragon, à 8 h. 30. — De la part de Mlle Maria Ruffin, sa sœur, et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

WATTRELOS. — Vous êtes priés d'assister aux Funérailles civiles de

Monsieur Gustave ACCOU
époux de Dame Thérèse DEWAELE

décédé le 3 janvier 1943, dans sa 53me année, lesquelles auront lieu le mercredi 6 courant, à 15 heures.
Assemblée à la maison mortuaire, 458, rue du Sapin-Vert, à 14 h. 45.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Crétinier.
P. F. L. Debeurme-Baas, Wattrelos.

AVIS DE DÉCÈS

On nous prie d'annoncer le décès de

Madame Camille KNOCKAERT
née Marguerite BOUCHE

survenu le 18 décembre 1942, dans sa 41me année. Les Funérailles ont eu lieu à Bourg-Crédion (Morbihan).
De la part de M. Camille-Knockaert, et de toute la famille.
Tourcoing, 164, rue du Vieilois.

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

Mme Auguste Wattinne-Lestienne, M. Auguste Wattinne-Toulemonde et son fils, M. et Mme Bernard Wattinne-Wattiane et leurs enfants, Mme Paul Wattinne-Wattinne et ses enfants, M. et Mme Max Bernard-Wattinne, M. et Mme Paul Legrand et leurs enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Auguste WATTINNE

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 91069d

ROUBAIX. — Les familles Bertom et Courcier, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Marguerite COURCIER
veuve de M. Emile BERTON

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont fait exprimer leurs sentiments de condoléances.

ROUBAIX. — Madame veuve Henri Benoit-Allart et toute la famille, très touchées des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Henri-Emile BENOIT

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 12189d

WASQUEHAL. — Mme Léon Sadaune-Vanderstichelen, son épouse; M. et Mme Albert Robaeys-Sadaune, ses parents, et toute la famille, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Léon SADAUNE

et dans l'impossibilité de répondre à tous, remercient sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

TOURCOING. — M. et Mme Albert Duquesne-Verhague, leurs enfants et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Mademoiselle Noémie DUQUESNE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 71909d

M. et Mme F. Dubrulle-Marlesal et leur famille; M. et Mme E. Pillemot-Dubrulle; M. et Mme A. Pauwels-Dubrulle et leur fille; M. et Mme C. Dubrulle-Baron; M. Louis Dubrulle, et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Louis DUBRULLE

remercient très sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un SERVICE SPÉCIAL fonctionne à Roubaix, le DIMANCHE MATIN, de 9 heures à 9 heures 45, pour la réceptoon des NECROLO-

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 janvier 1943. — N° 69.

Le parfum de la dame en noir

par
GASTON LEROUX

2me partie: LA PRESQU'ILE MYSTÉRIEUSE

Elle s'adressa directement à M. et Mme Darzac. Mais ceux-ci étaient encore sous le coup de la surprise que leur avait procurée Rouletabille en parlant, Rouletabille qui, le matin même, devant moi, leur promettait le silence et nous engageait tous au silence: aussi n'eurent-ils point une parole. Ils étaient comme en pierre dans leur fauteuil. Mr Arthur Rance répétait: « Pourquoi nous cacher? Il faut tout dire! »

Tout à coup, le reporter sembla prendre une résolution subite; je compris à ses yeux traversés d'un brusque éclair que quelque chose de considérable venait de se passer dans sa cervelle. Et il se pencha sur Arthur Rance. Celui-ci avait la main droite appuyée sur une canne à bec de corbin. Le bec en était d'ivoire et joliment travaillé par un ouvrier illustre de Dieppe. Rouletabille lui prit cette canne.

« Vous permettez? dit-il. Je suis amateur du travail de l'ivoire et mon ami Sainclair m'a parlé de votre canne. Je ne l'avais pas encore remarquée. Elle est, en effet, fort belle. C'est une figure de Lambesse. Il n'y a point de meilleur ouvrier sur la côte normande. »

Le jeune homme regardait la canne et ne semblait plus songer qu'à la parole. Il la mania si bien qu'elle lui échappa des mains et vint tomber devant Mme Darzac. Je me précipitai, la ramassai et la rendis immédiatement à Mr Arthur Rance. Rouletabille me remercia avec un regard qui me foudroya. Et, avant d'être foudroyé, j'avais lu dans ce regard-là que j'étais un imbécile!

Mrs Edith s'était levée, très énervée de l'attitude insupportable de « suffisance » de Rouletabille et du silence de M. et Mme Darzac.

« Chère, fit-elle à Mme Darzac, je vois que vous êtes très fatiguée. Les émotions de cette nuit épouvantable vous ont exténuée. Venez, je vous en prie, dans nos chambres, vous vous reposerez.

— Je vous demande bien pardon de vous retenir un instant encore, Mrs Edith, interrompit Rouletabille, mais ce qui me reste à dire vous intéresse particulièrement.

— Eh bien, dites, Monsieur, et ne nous faites pas languir ainsi. »

Elle avait raison. Rouletabille le comprit-il? Toujours est-il qu'il rachéta la lenteur de ses prolégomènes par la rapidité, la netteté, le saisissant relief avec lequel il retraça les événements de la nuit. Jamais le problème du « corps de trop » dans la Tour Carrée ne devait nous apparaître avec plus de mystérieuse horreur! Mrs Edith en était toute réellement (je dis réellement, ma foi) frissonnante. Quant à Arthur Rance, il avait mis le bout du bec de sa canne dans sa bouche et il répétait avec un flegme tout américain, mais avec une conviction impressionnante: « C'est une histoire du diable! C'est une histoire du diable! L'histoire du corps de trop est une histoire du diable!... »

Mais disant cela, il regardait le bout de la bottine de Mme Darzac qui dépassait un peu le rebord de sa robe. A ce moment-là seulement la conversation devint à peu près générale; mais c'était moins une conversation qu'une suite ou un mélange d'interjections, d'indignations, de plaintes, de soupirs et de condoléances, aussi de demandes d'explications sur les conditions d'arrivée possible du « corps de trop », explications qui n'expliquaient rien et ne faisaient qu'augmenter la confusion générale. On parla aussi de l'horrible sortie du « corps de trop » dans le sac de pommes de terre et Mrs Edith, à ce propos, réédita l'expression de son admiration pour le gentleman héroïque qu'était M. Robert Darzac. Rouletabille, lui, ne daigna point laisser tomber un mot dans tout ce gâchis de paroles. Visiblement il méprisait cette manifestation qu'il supportait avec l'air d'un professeur qui accorde quelques minutes de récréation à des élèves qui ont été bien sages. C'était là un de ses airs qui ne me plaisaient pas et que je lui reprochais quelquefois, sans succès d'ailleurs, car Rouletabille a toujours pris les airs qu'il a voulus.

Enfin, il jugea sans doute que la récréation avait assez duré, car il demanda brusquement à Mrs Edith:

« Eh bien, Mrs Edith! Pensez-vous toujours qu'il faille avertir la justice?

— Je le pense plus que jamais, répondit-elle. Ce que nous serions impuissants à découvrir, elle le découvrirait certainement, elle! (Cette allusion voulue à l'impuissance intellectuelle de mon ami laissa celui-ci parfaitement indifférent)). Et je vous avouerai même une chose, monsieur Rouletabille, ajouta-t-elle, c'est que je trouve qu'on aurait pu l'avertir plus tôt, la justice! Cela vous eût épargné quelques longues heures de garde et d'insomnie qui n'ont en somme, servi à rien, puisqu'elles n'ont pas empêché celui que vous redoutiez tant de pénétrer dans la place!»

Rouletabille s'assit, domptant une une émotion vive qui le faisait presque trembler, et, d'un geste qu'il voulait rendre évidemment inconscient, s'empara de nouveau de la canne que Mr Arthur Rance venait de poser contre le bras de son fauteuil. Je me disais: « Qu'est-ce qu'il veut faire de cette canne? Cette fois-ci je n'y touche plus! Ah! je m'en garderai bien!... »

Jouant avec la canne, il répondit à Mrs Edith qui venait de l'attaquer d'une façon aussi vive, presque cruelle:

« Mrs Edith, vous avez tort de prétendre que toutes les précautions que j'avais prises pour la sécurité de M. et Mme Darzac ont été inutiles. Si elles m'ont permis de constater la présence inexplicable d'un corps de trop, elles m'ont aussi permis de constater l'absence peut-être moins inexplicable d'un corps de moins.

Nous nous regardâmes tous encore, les uns cherchant à comprendre, les autres redoutant déjà de comprendre.

« Eh! Eh! répliqua Mrs Edith, dans ces conditions, vous alles voir qu'il ne va plus y avoir de mystère du tout et que tout va s'arranger. Et elle ajouta, dans la langue bizarre de mon ami, afin de s'en moquer: « Un corps de trop d'un côté, » un corps de moins de l'autre! » Tout est pour le mieux! »

— Oui, fit Rouletabille, et c'est bien ce qui est affreux, car ce corps de moins arrive tout à fait à temps pour nous expliquer le corps de trop. Maintenant, Madame, sachez que ce corps de moins est le corps de votre oncle, M. Bob!

— Le vieux Bob! s'écria-t-elle. Le vieux Bob a disparu!»

Et nous criâmes tous avec elle:

« Le vieux Bob! Le vieux Bob a disparu!

— Hélas!» fit Rouletabille, et il laissa tomber la canne!

Mais la nouvelle de la disparition du vieux Bob avait tellement « saisi » les Rance et les Darzac que nous ne portâmes aucune attention à cette canne qui tombait.

« Mon cher Sainclair, soyez donc assez aimable pour ramasser cette canne., dit Rouletabille.

Ma foi, je l'ai ramassée, cependant que Rouletabille ne daignait même pas me dire merci et que Mrs Edith, bondissant tout à coup comme une lionne sur M. Robert Darzac qui opéra un mouvement de recul très accentué, poussait une clameur sauvage:

« Vous avez tué mon oncle!»

Son mari et moi-même eûmes de de la peine à la maintenir et à la calmer. D'un côté, nous lui affirmions que ce n'était pas une raison parce que son oncle avait momentanément disparu qu'il eût disparu dans le sac tragique, et de l'autre nous reprochions à Rouletabille la brutalité avec laquelle il venait de nous faire apparaître une opinion qui, au surplus, ne pouvait encore être, dans son esprit inquiet, qu'une bien tremblante hypothèse. Et, nous ajoutâmes, en suppliant Mrs Edith de nous écouter, que cette hypothèse ne pouvait en aucune façon être considérée par Mrs Edith comme une injure, attendu qu'elle n'était possible qu'en admettant la supercherie d'un Larsan qui aurait pris la place de son respectable oncle. Mais elle ordonna à son mari de se taire et, me toisant du haut en bas, elle dit:

« Monsieur Sainclair, j'espère, fermement même, que mon oncle n'a disparu que pour bientôt réapparaître; s'il en était autrement, je vous accuserais d'être le complice du plus lâche des crimes. Quant vous, Monsieur ((elle s'était retournée vers Rouletabille)), l'idée même que vous avez pu avoir de confondre un Larson avec un vieux Bob me défend à jamais de vous serrer la main, et j'espère que vous aurez le tact de me débrasser bientôt de votre présence!

— Madame! répliqua Rouletabille en s'inclinant très bas, j'allais justement vous demander la permission de prendre congé de votre grâce. J'ai un court voyage de vingt-quatre heures à faire. Dans vingt-quatre heures je serai de retour et prêt à vous aider dans les difficultés qui pourraient surgir à la suite de la disparition de votre respectable oncle.

— Si dans vingt-quatre heures mon oncle n'est pas revenu, je déposerai une plainte entre les mains de la justice italienne, Monsieur.

— C'est une bonne justice, Madame; mais avant d'y avoir recours, je vous conseillerai de questionner tous les domestiques en qui vous pourriez avoir quelque confiance, notamment Mattoni. Avez-vous confiance, Madame, en Mattoni?

— Oui, Monsieur, j'ai confiance en Mattoni.

— Eh bien, Madame, questionnez-le!... Questionnez-le!... Ah! avant mon départ, permettez-moi de vous laisser cet excellente et historique livre...»

Et Rouletabille tira un livre de sa poche.

« Qu'est-ce que ça encore? demanda Mrs Edith, superbement dédaigneuse.

— Ça, Madame, c'est un ouvrage de M. Albert Bataille, un exemplaire de ses Causes criminelles et mondaines, dans lequel je vous conseille de lire les aventures, déguisements, travestissements tromperies d'un illustre bandit dont le vrai nom est Ballmeyer.»

Rouletabille ignorait que j'avais déjà conté pendant deux heures les histoires extraordinaires de Ballmeyer à Mrs Rance.

(*A suivre.*)

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue
Le gérant: Edmond Pascal.

PUBLICATIONS LÉGALES

SOCIÉTÉ ANONYME
des BRIQUETERIES de l'ENTREPRISE
(EN LIQUIDATION)
Siège social: 71, rue de Lille, 71 - TOURCOING
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
AVIS DE CONVOCATION
Les actionnaires de la Société Anonyme des BRIQUETERIES DE L'ENTREPRISE (en liquidation) sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Siège social, 71, rue de Lille, à Tourcoing, le LUNDI 25 JANVIER 1943, à 15 heures précises.
ORDRE DU JOUR:
Propositions de vente de terrains et matériel.
910704d LE LIQUIDATEUR.

CESSIONS
Etude de Maître Louis POISSONNIER
Notaire, à ROUBAIX
— AVIS DE CESSION —
Suivant acte reçu par Me POISSONNIER, notaire à Roubaix, le dix juillet mil neuf cent quarante-deux, confirmé par un autre acte du seize décembre mil neuf cent quarante-deux, enregistré à Roubaix A. C., le vingt-huit du même mois, volume 245 bis, folio 20, le commissaire administrateur de l'entreprise juive de Monsieur Joseph SUSSMAN, de Roubaix, 32, rue de Lannoy, a cédé à Madame Germaine-Françoise VAN BELLINGEN, épouse de Monsieur Henri DUBOIS, comptable, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Roubaix, 89, rue de Rome, le fonds de commerce de Confection pour dames, exploité à Roubaix, 32, rue de Lannoy, sous le nom « Au vrai chic », avec tous les éléments corporels et incorporels.
Domicile élu à Roubaix, 24, rue Nain, en l'étude de Me POISSONNIER, pour les oppositions, s'il y a lieu, dans les vingt jours qui suivront la seconde insertion.
Pour première insertion:
910704d (Signé) L. POISSONNIER.

Cabinet d'affaires Noël CARLIER
8, place Edouard-Roussel, ROUBAIX,
Suivant actes sous seings privés en date à Roubaix du 26 décembre 1942, enregistré même ville (Sécma), le 30 décembre 1942, volume 98, f° 27, case 3, M. WILLEMIN Alban cédé à Mme DE KEUKELEIRE Albert, née LEENAERT Sylvie, dûment assistée et autorisée de son mari, le fonds de commerce de Café-Débitant qu'il exploite et fait valoir 103, rue des Anges. — Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours du second avis, au siège du fonds, 103, rue de Anges, à Roubaix. 910705d

CABINET D'AFFAIRES
Noël CARLIER
8, place Ed.-Roussel, Rx
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 17 h. à 19 h.
A CÉDER CAFÉ
Bière sous ferroniseurs, angle 2 rues, beau mobilier, 4 appartem. meublés, chambre à coucher (meubles à neufs), libre fin janvier. Prix 50.000 fr, garage. 844

Patente Bonneterie
ou Bonneterie-Tissus gros ou demi-gros est recherchée. Ecr. init. P. K. K. au journal. 71556

Librairie-Journaux
à cédé. cent. gde ville. Prix 300.000. Ec. P.P.K. 12173

PAUL SANDEVOIR
AGENCE IMMOBILIÈRE - CESSIONS
RECETTES DE LOYERS
RÉDACTION D'ACTES
146, Rue de Lille, 146 - ROUBAIX
Suivant acte S. S. P. en date à Roubaix du 18 décembre 1942, y enregistré (Secma), le 18 décembre 1942, Vol. 93, N° 25, N° 2, Monsieur Louis PARENT a cédé à des personnes dénommées dans l'acte as MANUFACTURE DE VETEMENTS POUR HOMMES qu'il exploitait à ROUBAIX, rue Notre-Dame, n° 46. — Oppositions recevables dans les 20 jours du présent avis, au Cabinet de Monsieur Paul SANDEVOIR, 146, rue de Lille, ROUBAIX.
Paru au B.O. du 30 décembre 1942. 910834d

IMMEUBLES A VENDRE
Etude de Me Amédée DUCHANGE,
Notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal-Foch.
VILLE DE ROUBAIX
I. - Rue de Blanchemaille, N° 51
BELLE MAISON D'HABITATION
AVEC GARAGE ET GRAND JARDIN
LIBRE D'OCCUPATION
Mise à prix ..... 100.000 Francs
II. - Rue de Blanchemaille, N° 49
MAISON à usage d'estaminet
Mise à prix ..... 40.000 Francs
III. - Rue Emile-Moreau, 54 et 56
BATIMENTS à usage d'atelier mécanique et d'habitation
Mise à prix ..... 90.000 Francs
IV. - Boulevard de la République
Nos 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37 et 39
HUIT BELLES MAISONS D'HABITATION
avec jardin
Mise à prix de chaque maison 60.000 Francs
V. - Rue Archimède N° 28
MAISON à usage de commerce
Mise à prix ..... 40.000 Francs
VI. - Rue Archimède, N° 26
MAISON à usage de comm